

Procedure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2016/2754(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur le Tadjikistan: situation des prisonniers d'opinion		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Tadjikistan		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
09/06/2016	Résultat du vote au parlement		
09/06/2016	Débat en plénière		
09/06/2016	Décision du Parlement	T8-0275/2016	Résumé
09/06/2016	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/2754(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Étape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0758/2016	06/06/2016	EP	
Proposition de résolution		B8-0760/2016	06/06/2016	EP	
Proposition de résolution		B8-0762/2016	06/06/2016	EP	
Proposition de résolution		B8-0766/2016	06/06/2016	EP	
Proposition de résolution		B8-0769/2016	06/06/2016	EP	
Proposition de résolution		B8-0770/2016	06/06/2016	EP	

Proposition de résolution		B8-0755/2016	08/06/2016	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B8-0755/2016	08/06/2016		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0275/2016	09/06/2016	EP	Résumé

Résolution sur le Tadjikistan: situation des prisonniers d'opinion

Le Parlement européen a adopté par 535 voix pour, 16 voix contre et 66 abstentions, une résolution sur le Tadjikistan: situation des prisonniers d'opinion.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Constatant que des membres de l'opposition politique du Tadjikistan sont systématiquement pris pour cibles, le Parlement demande la libération de toutes les personnes emprisonnées pour des raisons politiques, notamment Abubakr Azizkhodzhaev, Zaid Saidov, Maksud Ibragimov, les vice-présidents du parti de la renaissance islamique du Tadjikistan (le PRIT), Mahmadali Hayit et Saidumar Hussaini, ainsi que 11 autres membres de ce parti.

Tout en soulignant l'importance des relations entre l'Union et le Tadjikistan et du renforcement de la coopération dans tous les domaines, le Parlement se dit extrêmement préoccupé par l'augmentation du nombre de détentions et d'arrestations d'avocats spécialisés dans les droits de l'homme et par la restriction de l'expression religieuse.

Il appelle les autorités du Tadjikistan à:

- assurer aux avocats de la défense et aux personnalités politiques des procès équitables, ouverts et transparents;
- fournir des protections et des garanties procédurales substantielles conformément aux obligations internationales du Tadjikistan;
- autoriser la réouverture d'enquêtes par les organisations internationales sur l'ensemble des allégations de violation des droits de l'homme et de la dignité;
- offrir à tous les citoyens un accès à des services juridiques indépendants;
- permettre aux groupes de l'opposition de fonctionner librement et d'exercer leurs libertés de réunion, d'association, d'expression et de religion.

Lutte contre le terrorisme : les députés soulignent que la lutte légitime contre le terrorisme et l'extrémisme violent ne doit pas servir de prétexte à la suppression des activités de l'opposition, aux entraves à la liberté d'expression ou aux atteintes à l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Les autorités tadjikes sont saluées pour les mesures positives prises en matière de dépénalisation de la diffamation et de l'injure en 2012, mais des efforts supplémentaires s'avèrent nécessaires pour veiller à ce que ces dispositions législatives en matière d'application du nouveau code de procédure pénale et de la loi sur les conditions de détention des suspects soient mises en œuvre.

Les députés soulignent l'importance de dialogues sur les droits de l'homme qui soient efficaces et axés sur les résultats entre l'Union et les autorités tadjikes en tant qu'instrument permettant de faciliter l'apaisement de la situation politique dans le pays. Ils demandent le suivi attentif de la mise en œuvre de l'état de droit au Tadjikistan dans le contexte des prochaines élections législatives prévues pour 2020.

Enfin, le Parlement exprime sa profonde inquiétude quant au recours fréquent à la torture, et appelle ce pays à ne pas poursuivre dans cette voie.